

## NOTICE

### 1. Nom du médicament vétérinaire

CLENOVET 0,025 MG/ML GEL ORAL POUR CHEVAUX

### 2. Composition

Chaque mL contient :

#### Substance active :

Chlorhydrate de clenbutérol 0,025 mg  
(Equivalent à 0,022 mg de clenbutérol)

#### Excipients :

Parahydroxybenzoate de méthyle (E218) 2,02 mg, parahydroxybenzoate de propyle (E216) 0,26 mg

Gel visqueux, blanchâtre et translucide.

### 3. Espèces cibles

Chevaux.

### 4. Indications d'utilisation

Maladies respiratoires associées au bronchospasme, telles que la bronchite et la bronchiolite subaiguës et chroniques, la bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO), soutien en cas de bronchite aiguë et de bronchopneumonie.

### 5. Contre-indications

Ne pas utiliser dans les cas suivants :

- hyperthyroïdie,
- arythmies cardiaques ou tachycardies,
- en cas d'hypersensibilité à la substance active ou à l'un des excipients.

Voir également la rubrique 6 (Mises en garde particulières, Gestation et lactation).

### 6. Mises en garde particulières

#### Précautions particulières pour une utilisation sûre chez les espèces cibles

Des précautions particulières doivent être prises en cas d'anesthésie à l'halothane, car la fonction cardiaque peut présenter une sensibilité accrue aux catécholamines.

#### Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux

Ce médicament vétérinaire contient du clenbutérol, un bêta-agoniste, qui peut provoquer des effets indésirables tels qu'une augmentation du rythme cardiaque.

Les personnes présentant une hypersensibilité connue au chlorhydrate de clenbutérol ou à l'un des excipients doivent éviter tout contact avec le médicament vétérinaire. Ce médicament vétérinaire peut être embryotoxique. Les femmes enceintes doivent faire preuve de prudence lorsqu'elles manipulent le médicament vétérinaire. Porter des gants pour éviter tout contact avec la peau.

Éviter le contact du produit avec la peau, les yeux ou les muqueuses. Laver immédiatement et abondamment à l'eau et au savon après un contact accidentel avec le médicament vétérinaire. En cas de contact accidentel avec les yeux, rincer abondamment à l'eau claire.

Si des symptômes surviennent après un contact cutané, demandez immédiatement conseil à un médecin et montrez-lui la notice ou l'étiquette.

Ne pas fumer, manger ou boire lors de l'utilisation du médicament vétérinaire.  
Se laver les mains après usage.

### Gestation et lactation

Chez les juments gestantes, le traitement doit être interrompu 1 à 2 jours avant la date présumée de mise bas ou en cas de signes de mise bas imminente. Le chlorhydrate de clenbutérol étant excrété dans le lait, ce médicament vétérinaire ne doit pas être administré aux juments allaitantes ayant des poulains jusqu'à l'âge de deux mois.

### Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions

Augmentation des effets, notamment des effets indésirables plus fréquents, en cas d'utilisation concomitante avec des glucocorticoïdes, des  $\beta_2$ -sympathomimétiques, des anticholinergiques et des méthylxanthines.

Risque accru d'arythmies ventriculaires en cas d'administration concomitante avec des anesthésiques halogénés (isoflurane, méthoxyflurane). Risque accru d'arythmie en cas d'administration simultanée de digitaliques. Affaiblissement de l'effet des tocolytiques (oxytocine, prostaglandine F<sub>2α</sub>).

### Surdosage

Un surdosage peut entraîner des effets secondaires plus graves (risque d'arythmie cardiaque). En cas de surdosage, administrer des bêta-adrénoLytiques (propranolol, carazolol) comme antidote.

### Incompatibilités majeures

En l'absence d'études de compatibilité, ce médicament vétérinaire ne doit pas être mélangé avec d'autres médicaments vétérinaires.

## **7. Effets indésirables**

Cheval :

Peu fréquent (1 à 10 animaux/1 000 animaux traités) :	transpiration excessive
Fréquence indéterminée (impossible à estimer à partir des données disponibles) :	tremblements musculaires
	tachycardie
	agitation
	fatigue
	urticaire
	tendance accrue aux saignements*

\* pendant les interventions chirurgicales

Il est important de notifier les effets indésirables. La notification permet un suivi continu de l'innocuité d'un médicament. Si vous constatez des effets indésirables, même ceux ne figurant pas sur cette notice, ou si vous pensez que le médicament n'a pas été efficace, veuillez contacter en premier lieu votre vétérinaire. Vous pouvez également notifier tout effet indésirable au titulaire de l'autorisation de mise sur le marché ou à son représentant local en utilisant les coordonnées figurant à la fin de cette notice, ou par l'intermédiaire de votre système national de notification : [www.notifieruneffetindesirable-animaux.be](http://www.notifieruneffetindesirable-animaux.be) ou mail: [adversedrugreactions\\_vet@fagg-afmps.be](mailto:adversedrugreactions_vet@fagg-afmps.be)

## **8. Posologie pour chaque espèce, voies et mode d'administration**

Administration dans l'alimentation.

Afin de garantir une posologie appropriée, le poids vif doit être déterminé aussi précisément que possible.

Le médicament vétérinaire doit être administré avec une petite quantité de nourriture.

Administrer 0,8 µg de chlorhydrate de clenbutérol par kg de poids vif (c.-à-d. 0,7 microgramme de clenbutérol par kg de poids vif), soit 4 mL de médicament vétérinaire pour 125 kg de poids vif ou 16 mL de médicament vétérinaire pour 500 kg de poids vif, deux fois par jour à 12 heures d'intervalle (minimum 8 heures).

Chaque pression sur la pompe doseuse délivre 4 mL de gel.

La pompe doit être amorcée avant la première utilisation uniquement. Amorcer la pompe en appuyant deux fois et jeter le gel ainsi recueilli.

Durée du traitement :

10 à 14 jours en cas d'affections aiguës ou subaiguës, et sur une période plus longue en cas de maladie chronique. En cas d'amélioration significative des symptômes, la dose peut être réduite de moitié après environ 10 jours.

Pour les chevaux destinés à la consommation humaine, voir également la rubrique 10.

Avant utilisation, retirer le bouchon du flacon, puis visser la pompe doseuse sur le filetage du flacon. Appuyer sur la pompe doseuse permet de recueillir 4 mL de gel d'un seul geste. Après utilisation, dévisser la pompe doseuse et refermer le flacon en vissant le bouchon.

Le médicament vétérinaire ne doit être administré que pour le traitement d'animaux nourris individuellement.

## **9. Indications nécessaires à une administration correcte**

Voir la rubrique 8 ci-dessus « Posologie pour chaque espèce, voies et mode d'administration ».

## **10. Temps d'attente**

Chevaux :

Viande et abats :

Pour une durée de traitement de 10 jours maximum : 28 jours.

Ne pas utiliser plus de 10 jours chez les animaux producteurs d'aliments destinés à la consommation humaine.

Ne pas utiliser chez les animaux producteurs de lait destiné à la consommation humaine.

## **11. Précautions particulières de conservation**

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

Ce médicament vétérinaire ne nécessite pas de conditions particulières de conservation.

Ne pas utiliser ce médicament vétérinaire après la date de péremption figurant sur l'étiquette et sur la boîte après Exp. La date de péremption correspond au dernier jour du mois indiqué.

Durée de conservation après première ouverture du conditionnement primaire : 12 semaines.

## **12. Précautions particulières d'élimination**

Ne pas jeter les médicaments dans les égouts ou dans les ordures ménagères.

Utiliser des dispositifs de reprise mis en place pour l'élimination de tout médicament vétérinaire non utilisé ou des déchets qui en dérivent, conformément aux exigences locales et à tout système national de collecte applicable. Ces mesures devraient contribuer à protéger l'environnement.

Demandez à votre vétérinaire ou à votre pharmacien comment éliminer les médicaments dont vous n'avez plus besoin.

### **13. Classification des médicaments vétérinaires**

Médicament vétérinaire soumis à ordonnance.

### **14. Numéros d'autorisation de mise sur le marché et présentations**

BE-V665418

Boîte contenant un flacon de 355 mL de gel et une pompe doseuse

### **15. Date à laquelle la notice a été révisée pour la dernière fois**

Avril 2026

Des informations détaillées sur ce médicament vétérinaire sont disponibles dans la base de données de l'Union sur les médicaments (<https://medicines.health.europa.eu/veterinary>).

### **16. Coordonnées**

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché et fabricant responsable de la libération des lots :

Serumwerk Bernburg AG

Hallesche Landstraße 105 b

06406 Bernburg

Allemagne

Téléphone : +49 (0)3471 860 4300

Représentants locaux et coordonnées pour notifier les effets indésirables présumés :

Kernfarm B.V.

De Corridor 14D

3621 ZB Breukelen

Pays-Bas

Tél : +31 (0) 346 785 139

E-mail : [qppv@kernfarm.com](mailto:qppv@kernfarm.com)